



# DECHETTERIES NEYDENS & VULBENS

*Demandez  
votre carte d'accès  
en ligne*

**WWW.CC-GENEVOIS.FR**

*avant le  
14 déc.\*  
2018*

\* pour avoir ma carte dès la mise  
en place du contrôle d'accès

ARCHAMPS • BEAUMONT •

CHEVRIER • VERS •

DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES • JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY •

ST-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VIRY • VULBENS

BOSSEY • CHÊNEX •

COLLONGES-SOUS-SALÈVE •

# Comment demander ma carte d'accès aux déchetteries intercommunales ?

## ETAPE 1

Je numérise mes 2 justificatifs :\*

- **1 pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- **1 justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture tél., électricité, internet...)

## ETAPE 2

Je me connecte sur :

**WWW.CC-GNEVOIS.FR**

Je remplis le **formulaire** en ligne (facile et rapide) et j'ajoute mes 2 justificatifs.

## ETAPE 3

Je reçois un mail de confirmation d'inscription m'informant que **je recevrai directement ma carte à mon domicile** début 2019.

## ETAPE 4

Dès février 2019, **chaque fois que je vais à la déchetterie, j'utilise ma carte** pour accéder au site.

\* **Pour les professionnels, 2 documents à numériser :**

- 1 pièce d'identité du responsable juridique
- 1 justificatif de domiciliation (extrait Kbis ou fiche INSEE)

*1 seule carte  
pour les 2  
déchettes*

## PAS D'ACCES A INTERNET ?

Si vous n'avez pas la possibilité de demander votre carte d'accès **en ligne** ([www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)), nous vous invitons à **vous rapprocher de la Communauté de communes** (38 rue Georges de Mestral - Archamps Technopole - Bât. Athéna - 04 50 95 92 60) **ou de votre mairie**.

## POUR QUI ?

L'accès aux déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens est réservé aux **habitants et professionnels des 17 communes** de la CCG (liste au recto).

## QUAND ?

Pour recevoir ma carte avant la mise en place du contrôle d'accès (prévue en février 2019), je fais ma demande de carte **avant le 14/12/2018**.

## EN ATTENDANT...

Jusqu'à la mise en place effective du contrôle d'accès (prévue en février 2019), **je continue d'accéder** normalement aux 2 déchetteries.